CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E210061** **VALABLE JUSQU'AU** **25/06/2027**

ÉDITÉ LE 02/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/02/2025

Raison sociale : ISO PRO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/04/2025

Capital : 10 000

16 RUE DE CHATEAU-GONTIER
53200 COUDRAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Laval

Siret : 940 589 971 00016

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5858081-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE LUN2501197

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE LUN2501197

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 06 88 14 91 13 **Fax :**

Portable : 06 88 14 91 13

Responsabilité légale :
PLANCHARD CHARLES PRÉSIDENT / MAUSSION JEROME, ANDRE, MARIE DIRECTEUR GÉNÉRAL / MORILLON THIBAULT, GUY, THIERRY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : ent.isopro@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 325 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage	3	26/06/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		26/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/04/2026 10:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E210061** **VALABLE JUSQU'AU** **25/06/2027**

ÉDITÉ LE **02/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/02/2025
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/04/2025
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Laval

Siret : **940 589 971 00016**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 5858081-001
Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE LUN2501197
Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE LUN2501197
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **ISO PRO**

16 RUE DE CHATEAU-GONTIER
53200 COUDRAY

Téléphone : 06 88 14 91 13 **Fax :**
Portable : 06 88 14 91 13

Site Internet :
E-mail : ent.isopro@gmail.com

Responsabilité légale :
PLANCHARD CHARLES PRÉSIDENT / MAUSSION JEROME, ANDRE, MARIE DIRECTEUR GÉNÉRAL / MORILLON THIBAULT, GUY, THIERRY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	26/06/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/06/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	26/06/2025
o Isolation des combles perdus	26/06/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	15/01/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/04/2026 10:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.